



ECOPARC de Mercey

en 2011

p.4/5

INFORMATION

Le Co-compostage
Une solution d'avenir

3



DOSSIER

Ecoparc de Mercey
Personnes à mobilité réduite

4



ACTION

Déchetterie de Verneuil sur Avre
Confort et sécurité

6



**2011...
année riche de
projets**

Une année s'achève, une nouvelle année s'annonce, elle aussi pleine de projets.

Commençons par une bonne nouvelle : nos tarifs de traitement ne connaîtrons pas de réelle augmentation en 2011 : à peine 1%. Depuis toujours, nous nous sommes attachés à maîtriser tous nos coûts, nous en faisons une nouvelle fois la preuve.

Pour 2011, le SETOM aborde, une nouvelle fois, une année passionnante, avec des projets innovants à mettre en œuvre : chaufferie au bois naturel à Ecoval, développement d'une nouvelle filière de collecte et de traitement des déchets organiques, mise en place d'un procédé industriel de traitement par broyage des encombrants, ouverture du chemin forestier aux personnes à mobilité réduite à l'Ecoparc de Mercey,... C'est dire si les enjeux sont importants en cette nouvelle année : enjeux énergétiques, enjeux environnementaux, enjeux économiques.

En ce début d'année, j'aimerais faire porter l'accent sur les déchets organiques. Ces déchets, essentiellement issus de nos cuisines, représentent une part importante à traiter ; et il vaut mieux leur appliquer un traitement par compostage que par incinération. Les raisons sont à la fois économiques et environnementales. Ce mode de traitement s'inscrit complètement dans une politique de réduction des déchets. C'est sur ce nouvel enjeu que nous comptons bien consacrer nos efforts, pour les mois à venir.

Tous ces projets nous les mènerons à bon terme en 2011, et je souhaite à chacun d'entre vous, fidèles lecteurs de SETOMinfos, que vous puissiez mener à bien les vôtres de la même façon, en cette nouvelle année.

Daniel Jacob
Président du SETOM

Le SETOM de l'Eure

Sa mission

Le SETOM de l'Eure est le Syndicat mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères des communes du centre et du sud du département de l'Eure.

Le SETOM de l'Eure compte aujourd'hui 12 adhérents, représentant 248 communes et 260000 habitants.

Il traite, pour les valoriser, 200 000 tonnes de déchets par an. Les 12 adhérents du SETOM lui ont confié la compétence de traitement des ordures ménagères. En d'autres termes, la gestion des déchets ménagers s'organise de la manière suivante sur le territoire du SETOM :

- La compétence de collecte est assurée par chacun des adhérents du SETOM sur son territoire géographique de compétence
- La compétence de traitement est assurée par le SETOM

A noter : sur la base du volontariat, certaines collectivités adhérentes confient l'exploitation de leur(s) déchetterie(s) au SETOM. Le SETOM assure ainsi l'exploitation de 12 déchetteries.

Les 12 Adhérents au SETOM de l'Eure



Pour mener à bien sa mission de service public d'élimination des déchets, le SETOM a mis en place une gestion multifilière complète qui comprend plus de 20 filières différentes de valorisation et de recyclage.

- | | |
|---|------------------------|
| Compostage des déchets verts | Films plastique |
| Polystyrène | Recyclage des métaux |
| Recyclage du verre | Stockage de l'amiante |
| Tri des emballages recyclables | Tri des encombrants |
| Valorisation et stockage des gravats | Valorisation du bois |
| Valorisation de déchets dangereux | Valorisation des pneus |
| Valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques | |

Le co-compostage

Une solution d'avenir pour nos déchets

Qu'est ce que le co-compostage ? Il s'agit d'un mode de traitement par compostage des déchets verts (les déchets de nos jardins) accompagnés des déchets organiques (épluchures, pain rassis...). Deux possibilités de les valoriser : à domicile par compostage individuel ou en porte à porte avec les déchets verts.



En 2010, le SETOM a lancé avec le SIDOM et la commune de Gaillon une collecte des déchets organiques conjointe à celle des déchets verts dans le but de les composter en mélange.

Ces deux collectivités partenaires se sont vues doter par le SETOM de sacs compostables en amidon. Les usagers peuvent ainsi trier leurs déchets organiques et placer ces sacs, une fois remplis, avec les déchets verts collectés en porte à porte. Il s'agit là d'un avantage important pour les collectivités qui acquittent un prix moindre pour un traitement par compostage que pour un traitement par incinération, un gain de 45 € HT minimum par tonne de déchets organiques ainsi valorisée.

Un tarif incitatif pour le traitement des déchets organiques est mis en place dès le 01 janvier 2011 qui permet, sous certaines conditions, des gains de plus de 60 € HT par tonne pour les adhérents du SETOM.

«D'une manière ou d'une autre, et le Grenelle de l'environnement a donné les orientations, la gestion des déchets implique de traiter les fermentescibles par le co-compostage ou la méthanisation en excluant l'enfouissement ou l'incinération sur ce type de déchets. Ce sera un passage obligé, et le SETOM est déjà bien engagé à l'instar des Pays-Bas où 90% des foyers sont reliés à un système de collecte sélective des déchets organiques.»

Alain NAZON

Directeur Général du SETOM

Les déchetteries

Priorité à la sécurité

Le SETOM est particulièrement attaché à la sécurité dans les déchetteries qu'il exploite, sécurité des biens comme celle des usagers.

La sécurité des biens est assurée par une surveillance video en dehors des heures d'ouverture. Toute intrusion est ainsi détectée et déclenche une ronde sur site. Un dépôt de plainte auprès des services de l'ordre suit systématiquement les infractions constatées.

La sécurité des personnes est assurée par la pose de garde-corps qui préviennent toute chute d'un usager dans les bennes de dépôt. Un système mécanique permet de les abaisser le temps de déposer les déchets. Par ailleurs, une bande antidérapante de 50 cm de large suit la bordure des quais. De couleur rouge ces bandes indiquent aux usagers qu'ils approchent du bord du quai. Leur fabrication à partir de microbilles les rend antidérapantes.

Pour toute information lors de votre passage en déchetterie, n'hésitez pas à vous adresser au gardien ; il est chargé de vous guider pour vos différents dépôts afin de favoriser la valorisation et le recyclage des déchets.



L'ECOPARC de Mercey

Sentier de l'ECOPARC

Bientôt ouvert aux personnes à mobilité réduite

Le SETOM a créé un sentier forestier ouvert au public qui fait le tour de l'Ecoparc de Mercey sur 5,5 km. Ce sentier ne permet, dans son état actuel d'accueillir un public handicapé. Ce sera chose faite en 2011 !



● Chicane d'accès ♿ Zone de Stationnement — Chemin aménagé

En effet le SETOM a décidé de rendre ce chemin accessible progressivement. Un premier tronçon sera ainsi aménagé en 2011, avec des places de stationnement réservées, des chicanes interdisant l'accès des véhicules à moteur, une signalétique spécifique. Force est de constater qu'il n'existe que très peu d'initiative de ce type dans toute la Haute Normandie. L'ensemble du projet vise une labellisation « Tourisme et Handicap ». Afin de mener à bien ce projet, le SETOM s'est entouré de la compétence des associations « La Coordination Handicap Normandie » et « Le Groupement des Parkinsoniens de l'Eure ».

Faune

L'oiseau roi

La Ligue de Protection des Oiseaux de Haute Normandie (LPO) a présenté récemment son rapport définitif. Ce rapport confirme l'intérêt du site pour toutes sortes d'espèces d'oiseaux. Surtout, l'intérêt patrimonial de l'ECOPARC est très fort grâce à la présence de deux espèces rares : l'œdicnème criard et le petit gravelot.

Dans son rapport, la LPO recommande, au SETOM, certains aménagements comme la plantation de haies, entretien des berges des plans d'eau, création d'une zone décapée à végétation rase.



l'œdicnème criard



le petit gravelot

Le classement de l'Ecoparc de Mercey comme refuge LPO sera bientôt à l'ordre du jour.

en 2011, objectifs

Nouveautés

Création de 2 nouveaux casiers

Ouverts en 2007, les deux premiers casiers de l'Ecoparc arriveront bientôt à saturation. Le SETOM entreprend donc d'en créer deux nouveaux. Ils se situeront à côté des précédents.

Les travaux de création des casiers consistent à mettre en œuvre les terrassements nécessaires à l'accueil des déchets encombrants issus des ménages et de Déchets Industriels Banals. Les travaux débuteront le 17 janvier pour 4 mois et demi. Le terrassement sera assuré par TP TINEL, et l'étanchéité par Bec Frères.

FAITS ET CHIFFRES

Investissement : 2,5 M€

Surface concernée : 2,8 ha

Durée de vie : 4,5 ans

Durée des travaux : 18 semaines

Un bureau d'études extérieur a été missionné afin d'effectuer les contrôles de conformité aux prescriptions qui nous sont faites. Les entreprises se sont engagées à mettre à disposition la première alvéole dès mi-mars.

Réhabilitation

Retour à la nature

Les casiers en fin d'exploitation seront réhabilités courant 2011. Ils seront recouverts d'une couche étanche de matériaux récupérés lors des nouveaux travaux de terrassement, cette couche étant elle-même recouverte de terre végétale. L'ensemble prendra alors l'allure d'un dôme qui sera planté.

La zone réservée au stockage des gravats bénéficiera du même traitement : création d'un dôme et plantation. En effet, l'Ecoparc de Mercey cessera prochainement d'accueillir des gravats.

Le réseau des tuyaux qui acheminent le biogaz vers la station d'évaporation disparaîtra bientôt de la vue : il sera enterré. Il sera ainsi possible d'ouvrir de nouveaux espaces à la promenade.



Découvrir

Ouverture au public

Le SETOM offre la possibilité aux scolaires comme aux particuliers de visiter l'ECOPARC de Mercey, où sont triés pour recyclage les déchets encombrants (carton, plastique dur, mousse de polyuréthane, bois et ferrailles).

La visite comprend une présentation du centre de tri des déchets encombrants, du centre d'enfouissement des encombrants ultimes et de la station d'évaporation des lixiviats.

Cette visite s'accompagne d'une présentation d'un important volet paysager qui comprend la réhabilitation des zones anciennement exploitées ainsi qu'un chemin forestier, ouvert au public.

Afin de réserver des créneaux de visite, veuillez prendre contact avec le service communication au 02.32.23.47.47 ou à l'adresse mail suivante : com@setom.fr



Déchetterie de Verneuil-sur-Avre Inauguration des nouvelles installations

Comme nous l'annonçons dans le précédent numéro de SETOMinfos, la déchetterie de Verneuil-sur-Avre a fait peau neuve. Cet équipement, désormais géré par le SETOM, a été inauguré le 09 novembre dernier en présence de Louis Petiet, Maire de Verneuil-sur-Avre, Philippe Marie, Président de la Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre, Daniel Jacob, Président du SETOM.

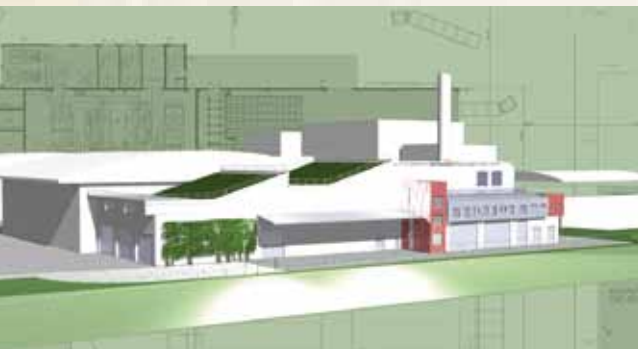


Le SETOM a revu la signalétique sur le site, amélioré la circulation en créant un quai plus large, garanti la sécurité par la pose de garde-corps le long des quais de déchargement et surveillance vidéo.

Les usagers ne seront plus contraints de manœuvrer pour évacuer leurs déchets ni d'attendre que les espaces de circulation soit libérés avant de venir déposer dans les bennes. La nouvelle déchetterie a ainsi multiplié par deux le nombre de bennes mises à la disposition des usagers pour leurs différents dépôts.

Ces nouveaux aménagements ont satisfait à la fois les élus et les usagers, ils correspondent à la qualité du service public que le SETOM souhaite offrir.

Réseau de chaleur Le projet suit son cours



Comme nous l'indiquions dans nos précédents numéros, le SETOM a pour projet de réaliser une chaudière fonctionnant à la biomasse (bois récupéré à partir des déchets verts) sur son site d'ECOVAL ; ainsi équipé, le SETOM sera en mesure de fournir le réseau de chauffage urbain de la Ville d'Evreux.

Un peu de retard a été pris pour le tracé de l'alimentation du réseau de chaleur mais nous avons bon espoir que les négociations en cours aboutissent rapidement et le SETOM reste confiant sur les délais de réalisation.

Exposition Le recyclage en images

Après Breteuil-sur-Iton, et Ezy-sur-Eure, c'était au tour de la commune de Guichainville d'accueillir l'exposition de photographies du SETOM. L'exposition présente en une trentaine de vues les différentes filières de valorisation et de recyclage mises en place par le SETOM. Cette exposition est mise à disposition à titre gratuit dans les mairies, offices de tourisme, écoles, associations qui le souhaitent.

En savoir plus : 02 32 23 47 47



Spectacle

Entrée en scène du tri des emballages ménagers

Les 23 et 30 novembre dernier les enfants des écoles d'Evreux et de Gaillon ont pu découvrir le spectacle des « Frères Rippetout ».

En effet, le SETOM met à la disposition de ses adhérents qui le souhaitent, des spectacles éducatifs, sur le thème du recyclage et de la valorisation des déchets.

Il s'agit pour le SETOM de diversifier ses modes de sensibilisation des jeunes publics, qui comprennent déjà des visites de sites et des animations scolaires, en proposant un spectacle qui mêle chansons, clowneries et humour.



Ce principe a reçu un excellent accueil, tant de la part des enseignants que du jeune public. Nous reproduisons ci-dessous ce message d'une enseignante adressée à la troupe sélectionnée par le SETOM : « Nous avons vu, avec ma classe, votre spectacle à la salle Jules Janin à Evreux cet après-midi, et je n'ai pas pris le temps de vous dire un grand merci. J'ai encore mal aux joues, c'est pour dire! Les enfants ont adoré, et de retour en classe, ont montré que votre message sur les énergies renouvelables et le tri des déchets est très bien passé. Je les trouvais étrangement «calmes» après, mais un élève a dit «on a tellement ri là-bas, qu'on a tout donné!» » En tout, à Evreux et à Gaillon, ce sont plus de 600 élèves des écoles primaires qui ont montré un réel enthousiasme pour ces représentations.



Les métiers du SETOM

Ingénieur en environnement

Dans les collectivités territoriales, l'ingénieur en environnement exerce dans deux domaines principaux : la gestion des déchets (collecte et traitement) et l'eau potable (production et distribution). Les ingénieurs de ces services sont dits « territoriaux », et sont recrutés sur concours après une formation initiale d'ingénieur (bâtiment, génie civil, mécanique, mines, chimie). De fait, ils évoluent vers des compétences plus généralistes car amenés à aborder des domaines divers comme l'environnement, la construction, la mécanique, l'électricité, la chimie.

Le métier couvre à la fois le champ de la conduite de projet et la responsabilité de l'exploitation des équipements. En

d'autres termes, ces carrières embrassent à la fois la construction des équipements de traitement et de service et l'organisation de leur fonctionnement dans une perspective de qualité de service public.

L'évolution de carrière de l'ingénieur territorial se fait sur des postes d'ingénieurs en chef, puis directeur des services techniques, voire directeur général des services.



L'info Recyclage

Cycle de recyclage d'une bouteille plastique

LE SAVIEZ-VOUS?

- 1 bouteille d'eau (PET) = 7 cartes à puces
- 2 bouteilles d'eau (PET) = 1 écharpe en laine polaire
- 27 bouteilles d'eau (PET) = 1 pull polaire
- 67 bouteilles d'eau (PET) = 1 couette pour deux
- 11 bouteilles de lait (PEhd) = 1 arrosoir
- 12 bouteilles de soda (PET) = 1 oreiller
- 200 flacons de produits d'entretien (PEhd) = 1 poubelle
- 450 flacons de lessive (PEhd) = 1 banc de 3 places
- 1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser entre 600 et 800 kg de pétrole brut



L'Ecoparc de Mercey

des sorties ornithologiques toute l'année !



Depuis l'automne dernier, le SETOM organise régulièrement des sorties ornithologiques à l'Ecoparc de Mercey : le public est invité à observer les oiseaux dans leur milieu naturel en différentes saisons. Il est à noter que la L.P.O. de Haute Normandie souligne, dans son rapport, l'intérêt du site pour des espèces rares, peu communes ou en période de migration.

Le site devrait être prochainement classé « refuge ».

Un animateur se tient à disposition du public pour commenter et apporter des informations sur les différentes espèces rencontrées.

Nos sorties sont gratuites et le matériel est fourni, à condition de réserver auprès de nos services, (15 personnes maximum).

En savoir plus : 02 32 23 47 47 – www.setom.fr

Rappel

www.setompro.fr

Le service SETOMpro s'adresse aux professionnels pour le traitement de leurs déchets. Une carte d'accès unique permet l'accès à 15 déchetteries, 7 plates-formes de compostage, trois installations de traitement.

Déchets Industriel Banals (DIB), gravats, amiante, déchets verts ...

les tarifs de dépôt sont identiques sur toutes ces installations.

Un site internet est spécialement dédié aux professionnels, **en savoir plus** sur les conditions, sites d'accueil, tarifs, typologies des déchets accueillis : www.setompro.fr



SETOM (Syndicat mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Eure) BP 110

27 091 Evreux - Cedex 09

Tél. : 02 32 23 47 47 - Fax : 02 32 23 47 46

E-mail : com@setom.fr

www.setom.fr

Directeur de la publication : Daniel Jacob Rédacteur en chef : Alain Nazon Responsable de la publication : Frédéric Maurice

Conception et création graphique : Sébastien Camus et Olivier Delille Impression : Delabie - Mouscron (Belgique)

Dépôt légal : à parution - ISSN : en cours Diffusion : 110 000 exemplaires



en partenariat avec

